

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

AlphaTec® 5000 AVANT AIRline HOOD Model 521

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III



TYPE PB [3]



TYPE PB [4]



EN 14126

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 14605:2005 + A1:2009, , EN 14126:2003, EN 14594:2005 Class 4A, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat CE 826047 émis par l'organisme notifié :

BSI GROUP THE NETHERLANDS B.V. (2797)
SAY BUILDING, JOHN M. KEYNESPLEIN 9, 1066 EP
AMSTERDAM
NETHERLANDS

et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe VIII (Module D) du règlement, sous la supervision de l'organisme notifié:"

SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND

Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2025/07/09